

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 28 avril 2016 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Marc Demers, vice président

M. Stéphane Boyer	Mme Andrée Hénault
Mme Marie Cinq-Mars	M. Paul Larocque
Mme Catherine Clément-Talbot	M. Jean Martel
M. Martin Dampousse	M. Lionel Perez
M. Claude Dauphin	M. Guy Pilon
M. Alain Dépatie	M. Jean-Marc Robitaille
M. Pierre Desrochers	Mme Chantal Rouleau
M. Alan DeSousa	M. Philippe Roy
M. Normand Dyotte	M. Aref Salem
M. Bernard Gagnon	Mme Caroline St-Hilaire
M. Paolo Galati	M. Peter F. Trent
Mme Manon Gauthier	

N'ONT PU ASSISTER

M. Denis Coderre*, M. Pierre Charron*, M. Harout Chitilian* et
Mme Chantal Deschamps*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la
Communauté, Me Claude Séguin, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 20 avril 2016 et l'avis public a été
donné le 25 avril 2016.

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 00 sous la présidence de
M. Demers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.



CC16-016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Bernard Gagnon

APPUYÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis pour la présente assemblée.

CC16-017 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 25 FÉVRIER 2016

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Desrochers

APPUYÉ PAR : Mme Manon Gauthier

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance tenue le 25 février 2016.

CC16-018 RAPPORT FINANCIER DE LA COMMUNAUTÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

Dépôt, conformément à l'article 208 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2015.

CC16-019 RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA COMMUNAUTÉ

ATTENDU QUE le Régime de retraite des employés de la Communauté métropolitaine de Montréal a été instauré par la Communauté par la résolution numéro CC02-0046 du Conseil et est en vigueur depuis 2001 ;

ATTENDU QUE la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. S-2.1.1), sanctionnée le 5 décembre 2014, impose des modifications au Régime de retraite ;

ATTENDU QUE la Communauté apporte les modifications au Régime requises par la Loi conformément à la proposition approuvée par la résolution numéro CE15-236 adoptée par le Comité exécutif le 26 novembre 2015 ;

VU le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE16-118 adoptée à sa séance du 14 avril 2016,

.../3

CC16-019 PROPOSÉ PAR : M. Normand Dyotte

suite

APPUYÉ PAR : M. Claude Dauphin

Il est résolu

D'adopter le Régime de retraite des employés de la Communauté métropolitaine de Montréal amendé et refondu au 1^{er} janvier 2014 énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante afin de modifier le Régime de retraite des employés tel que requis par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

CC16-020

PROJET MODIFIÉ DE PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2015-2020

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE16-115 adoptée à sa séance du 14 avril 2016,

PROPOSÉ PAR : Mme Marie Cinq-Mars

APPUYÉ PAR : M. Alan DeSousa

Il est résolu

D'adopter le projet modifié de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

De le transmettre au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et aux municipalités régionales de comté concernées conformément à l'article 53.16 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

CC16-021

APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-156-1 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE16-125 adoptée à sa séance du 14 avril 2016,

PROPOSÉ PAR : M. Aref Salem

APPUYÉ PAR : M. Paolo Galati

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal,

La modification spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro apportée au programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Société de transport de Montréal par la résolution CA-2016-014 de son conseil d'administration, concernant le projet « Garage Côte-Vertu » pour la construction d'un garage pour voitures de métro, et

L'emprunt additionnel de trois cent soixante-cinq millions de dollars (365 000 000 \$) décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-156-1 de la Société portant le financement du projet « Garage Côte-Vertu » à trois cent quatre-vingt-quatorze millions cinq cent mille dollars (394 500 000 \$).

CC16-022

NOMINATION À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE16-129 adoptée à sa séance du 14 avril 2016,

PROPOSÉ PAR : M. Normand Dyotte

APPUYÉ PAR : M. Paul Larocque

Il est résolu de désigner M. Guy Pilon, membre du Conseil représentant la couronne Sud, comme membre du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport pour un mandat de deux ans conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi sur l'Agence.

Commentaires des membres du Conseil

- M. Desrochers, au nom de la présidente de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances, fait part du cheminement des mandats confiés à la commission.
- M. Larocque dépose le Livre intitulé *MRC de Thérèse-De Blainville - Inventaire du patrimoine bâti*.

Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 11 février, le 22 février et 17 mars 2016.
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 15.

Les résolutions numéros CC16-016 à CC16-022 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Denis Coderre, M. Pierre Charron, M. Harout Chitilian et Mme Chantal Deschamps ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 28 avril 2016

Période de questions des citoyens

NOM	SUJET DE L'INTERVENTION
M. Bruce Walker STOP	L'application du règlement sur les eaux usées. <i>Dépôt d'une lettre datée 12 avril 2016 de M. Réal Ménard, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal concernant la liste des contrevenants condamnés en 2015 pour infraction au règlement sur l'assainissement des eaux usées.</i>
M. Joseph Joncas Citoyen de Montréal	Projet de la Ville de Montréal d'aménager une promenade entre la montagne et le fleuve.